

10 JUIL. 2019

**Décision n° P 2019 -47 en date du**  
**portant délégation de signature du président du directoire en matière**  
**d'acquisitions foncières**

Le président du directoire de la Société du Grand Paris,

Vu la loi n° 2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris,

Vu le décret n° 2010-756 du 7 juillet 2010 relatif à la Société du Grand Paris, et notamment son article 18,

Vu le décret du 30 mai 2018 portant nomination d'un membre et du président du directoire de l'établissement public Société du Grand Paris,

Décide :

**Article 1 :** Délégation de signature est donnée à M. Pascal GLAMPO, chef de projet foncier au sein de l'Unité Maîtrise Foncière, à l'effet de signer, au nom du président du directoire :

- Avec Monsieur Robert VASSANT, Madame Nicole VASSANT, Madame Florence VASSANT et Monsieur Marc-Henri VASSANT, l'acte contenant adhésion quittance d'indemnité d'éviction, faisant suite à un jugement rendu par le Juge de l'expropriation du Tribunal de Grande Instance d'Evry le 14 janvier 2019 fixant à la somme de 119.910,00 euros le montant de l'indemnité d'éviction due aux propriétaires au titre de leur éviction de la parcelle cadastrée F234 située allée Jean Robic à WISSOUS (91) ;
- L'acte contenant la requête faite à Maître Olivier GLINEUR, notaire, de déposer au rang de ses minutes, en vue de sa publication au Service de la publicité foncière, une copie de l'Ordonnance rendue par le Juge de l'expropriation du Tribunal de Grande Instance d'Evry le 14 janvier 2019 ;
- L'acte contenant résiliation amiable et fixant le montant de l'indemnité d'éviction à la somme de 3.228,28 euros, par la Société du Grand Paris (bailleur) et Monsieur Daniel ALLETON (preneur), du bail rural portant sur la parcelle cadastrée F234 située allée Jean Robic à Wissous (91).

**Article 2 :** La présente décision sera publiée dans les conditions prévues à l'article 20 du décret susvisé du 7 juillet 2010 relatif à la Société du Grand Paris.

Fait à Saint Denis, le 10 JUIL. 2019

Le président du directoire  
Pour le Président du directoire et par délégation  
Thierry DALLARD

**SOCIÉTÉ DU GRAND PARIS**  
Frédéric Brédillo  
Membre du directoire